

Espace de Ressources Pédagogiques des Archives du Var

Références des documents

Titre : Napoléon au siège de Toulon

Date : 1ère moitié XIXème siècle. (1834?)

Nature : Image d'Épinal

Cote : 3 FI 290

Intégration pédagogique

Niveau de classe concernée : Programme de 4ème

Place dans le programme : Les grandes phases de la période révolutionnaire en France, de 1789 à 1815

Problématique(s)

Comment la révolution française amène un nouvel ordre politique en France?

Transcription

NAPOLÉON AU SIÈGE DE TOULON

DE LA FABRIQUE DE PELLERIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, A EPINAL.

GEORGIN. SC. (graveur)

« (1793.) Le siège de Toulon commença la réputation militaire de BONAPARTE. Lors de son arrivée, tout manquait en artillerie et en munitions. Il organisa le parc de 100 pièces de gros calibre, fit une reconnaissance exacte des fortifications des Anglais, et établit ses batteries. Il était tout et partout, faisant le soldat et le général: tour à tour fantassin et cavalier, mineur et artilleur. Un jour qu'il était dans une batterie exposée au feu le plus

violent de la place, un des chargeurs fut tué, BONAPARTE prit le refouloir et chargea lui-même plusieurs coups. Ce fut à ce siège que Junot, alors sous-officier d'artillerie, et depuis duc d'Abrantès, dut l'occasion de sa fortune. BONAPARTE ayant un ordre à donner, demande un sergent ou un caporal qui sache écrire. Un jeune homme sort des rangs, et, sur l'épaule même d'une batterie, écrit sous sa dictée. La lettre était à peine finie qu'un boulet couvre de terre la lettre et l'écrivain : « *tant mieux, dit celui-ci, je n'aurais pas besoin de sable* ». La plaisanterie, le calme avec lequel elle fut faite, fixèrent l'attention de *Napoléon*. Junot fut nommé officier peu de temps après, et parvint, par son mérite, aux grades les plus élevés. »

Contextualisation

Le redressement militaire de 1792 (victoires de Valmy et de Jemmapes), le procès et l'exécution du roi (21 janvier 1793) inquiètent les puissances européennes en général et l'Angleterre en particulier. La première coalition, animée par la Grande-Bretagne, regroupe, outre l'Autriche, la Prusse et nombre de princes allemands, la Hollande, Naples, l'Espagne, le Piémont et le Portugal. Les armées françaises subissent de nombreux revers militaires. En effet, le rapport de force est fortement favorable aux Coalisés tant d'un point de vue numérique (375000 hommes pour les Coalisés contre 190000 pour les Français) que qualitatif, la plupart des cadres militaires ayant émigré ou étant peu sûrs... Les frontières sont envahies, la République menacée.

Pour répondre à cette faiblesse numérique, la Convention lance la première « levée en masse » de 300000 hommes en février 1793 suivie d'une deuxième levée en août 1793. Celle-ci ne commence à montrer ses effets qu'à partir de la fin de l'été. Des représentants en mission de la Convention « secondent » les anciens généraux ainsi que ceux nouvellement sortis du rang (11 généraux exécutés en 1793, 31 en 1794...).

Les échecs militaires et les difficultés économiques et financières omniprésentes amènent la fin de la Convention girondine (2 juin 1793). Le coup d'État provoque l'insurrection fédéraliste de juin 1793, celle-ci touchant particulièrement les départements de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Sud-Est. La Convention montagnarde met en place la Terreur dont le principal objectif est de rétablir la situation militaire aux frontières et de soumettre les insurgés de l'intérieur.

A Toulon, la révolte fédéraliste est rapidement prise en main par les royalistes. Ces derniers appellent l'escadre anglaise et livrent la ville et la flotte aux Coalisés. Le 28 août, 13000 Anglais, Espagnols, Sardes et Napolitains prennent possession de Toulon.

Le Comité de Salut Public envoie le général Carteaux en Provence. Il reprend Marseille le 25 août et assiège Toulon.

Le siège dure 4 mois. Il met en évidence un jeune capitaine d'artillerie, Bonaparte, dont le plan d'attaque permet la prise de la ville entre les 16 et 18 décembre, sous le commandement d'un nouveau responsable, le général Dugommier. La valeur de Bonaparte est reconnue : il est fait général de brigade le 22 décembre et part pour l'armée d'Italie par une porte dont le nom deviendra « Porte d'Italie ».

Quant à la ville de Toulon...« *Le nom infâme de Toulon est supprimé. Cette commune portera désormais le nom de Port-la-Montagne* ». Décret du 24 décembre 1793

Piste(s) d'exploitation pédagogique

Le document peut être exploité pour présenter la Terreur et l'ascension de Bonaparte. Le texte, avec l'exemple de Junot, nous montre le renouvellement des cadres militaires. Il montre également la mise en place d'une légende napoléonienne postérieure au Premier Empire qui prépare le terrain à l'accession au pouvoir de Louis-Napoléon Bonaparte...

Liens

Sur le siège de Toulon vue par un républicain:

Fulgence Girard, « Toulon livré aux Anglais » in *La France Maritime*, édition 1837, vol. 3, p. 302

<http://books.google.fr/books?id=W-JWAAAAMAAJ&pg=PA302#v=twopage&q&f=false>

Pour une vision globale de la période:

Albert Soboul, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, Quadrige, 2005

Jean Tullard, Jean-François Fayard et Alfred Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française. 1789-1799*, édition Robert Laffont, coll. « Bouquins », Paris, 1987, 1998